

1. Lancement de l'élaboration

2013 et 2015 pour préciser les modalités de concertation

2. Démarche de projet

- > Diagnostic
- > Projet d'aménagement de développement durable (PADD) (2016)
- > Élaboration du dossier réglementaire (2017)

3. Arrêt du projet de PLU

Délibération du Conseil Communautaire du 25 avril 2018

4. Consultation des personnes publiques associées

(3 mois)

5. Reprise du projet

Actée en Conseil Communautaire du 04 septembre 2018

6. Approbation du PLU

Fin 2019